

Avis adopté à la séance plénière du 11 mars 2020

Accord de Paris et neutralité carbone en 2050 : comment respecter les engagements de la France ?

Déclaration du groupe de l'agriculture

La résolution souligne l'importance du rôle que peut jouer le secteur agricole pour atteindre l'objectif de neutralité carbone. La question est d'autant plus cruciale que la production alimentaire est dépendante du climat.

Si l'agriculture doit s'adapter au changement climatique elle fait aussi partie de la solution. Pour notre secteur, le lien que vous appelez de vos vœux dans les politiques publiques entre les dispositifs d'adaptation et d'atténuation, est une évidence.

Le secteur agricole a diminué ses émissions durant les 20 dernières années, grâce à des modes de production efficaces et innovants. À l'unité produite, les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture ont été réduites. Ce bon résultat est également dû à une synergie entre bonnes pratiques agricoles et efficacité économique.

L'agriculture est une activité économique indispensable de production alimentaire dont la performance dépend de la conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales.

L'agriculture est une réponse au défi du changement climatique. Le maintien du potentiel de production et de la compétitivité de l'agriculture française sera la bonne réponse.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.